



HAL
open science

Catégories de l'entendement éditorial et ordre des livres. Les livres d'éducation dans les catalogues de libraires du XVIIIe siècle

Emmanuelle Chapron

► **To cite this version:**

Emmanuelle Chapron. Catégories de l'entendement éditorial et ordre des livres. Les livres d'éducation dans les catalogues de libraires du XVIIIe siècle. Annie Charon, Sabine Juratic, Isabelle Pantin (dir.). L'annonce faite au lecteur, Presses universitaires de Louvain, pp.243-265, 2017, 978-2-87558-509-7. hal-01446948

HAL Id: hal-01446948

<https://amu.hal.science/hal-01446948v1>

Submitted on 26 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Catégories de l'entendement éditorial et ordre des livres.
Les livres d'éducation dans les catalogues de libraires du XVIII^e siècle.**

Publié dans Annie Charon, Sabine Juratic, (dir.), *L'Annonce faite au lecteur*, Louvain, Presses universitaires, coll. L'Atelier d'Érasme, 2017, p. 243-265.

Emmanuelle CHAPRON

Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France

Institut universitaire de France

Dans sa préface à l'inventaire des *Catalogues de libraires (1470-1810)* de la Bibliothèque nationale de France, publié par Claire Lesage, Ève Netchine et Véronique Sarrazin en 2006, Jean-Noël Jeanneney formait le vœu que cet outil de travail suscite des recherches nouvelles¹. Depuis une vingtaine d'années, le développement de l'histoire des consommations culturelles s'est appuyé sur l'analyse des instruments commerciaux, catalogues, almanachs ou annonces. En éclairant les ressorts formels et discursifs du message publicitaire, les travaux permettent de saisir la manière dont s'articulent l'innovation de produit et ce que Daniel Roche appelle joliment « l'appel des clientèles »². La compréhension des dynamiques du marché du livre rare ou du livre scientifique au XVIII^e siècle a ainsi été renouvelée par le recensement des catalogues, en particulier de ceux qui sont dressés à l'occasion d'une vente³. On se propose ici de montrer ce que cette source peut apporter à l'histoire d'un autre segment de la librairie d'Ancien Régime, celui du livre pédagogique.

On date généralement des premières décennies du XIX^e siècle la mise en place d'une « librairie d'éducation » entendue comme un secteur particulier du monde de l'édition, caractérisé par des auteurs, des éditeurs, des textes et des objets spécifiques⁴. La situation ante-révolutionnaire apparaît plus problématique. Pour Jean Glénisson, le livre d'enfance et de jeunesse « n'a alors [encore] de statut autonome, ni dans la nomenclature des genres

¹ Claire Lesage, Ève Netchine, Véronique Sarrazin, *Catalogues de libraires (1473-1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2006 [désormais *Cat. libr.*]. Je remercie Véronique Sarrazin pour sa lecture et ses suggestions sur cet article.

² En France, l'impulsion donnée par les travaux de Daniel Roche a été décisive, notamment *La culture des apparences. Essai sur l'histoire du vêtement aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1989 et *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1997. Voir également Natacha Coquery, *Tenir boutique à Paris au XVIII^e siècle. Luxe et demi-luxe*, Paris, CTHS, 2011. Plus spécifiquement sur le livre, Daniel Roche, « Le livre, un objet de consommation entre l'économie et la lecture », in H. E. Bödeker (éd.), *Histoire du livre. Nouvelles orientations*, Paris, Éditions de l'IMEC et Éditions de la MSH, 1995, p. 225-240.

³ Annie Charon, Elisabeth Parinet (éd.), *Les ventes de livres et leurs catalogues, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, École des Chartes, 2000. Robin Myers, Michael Harris, Giles Mandelbrote (éd.), *Under the Hammer : Book Auctions since the Seventeenth Century*, Londres, British Library, 2001. Plus généralement, *Books for Sale. The Advertising and Promotion of Print since the Fifteenth Century*, New Castle, Oak Knoll Press, 2009. Annie Charon, Claire Lesage, Ève Netchine (éd.), *Le livre entre le commerce et l'histoire des idées. Les catalogues de libraires (XV^e-XIX^e siècles)*, Paris, École des Chartes, 2011.

⁴ Francis Marcoin, *Librairie de jeunesse et littérature industrielle au XIX^e siècle*, Paris, Champion, 2006.

littéraires, ni dans le commerce de la librairie »⁵. Alain Choppin souligne également que « les ouvrages auxquels les chercheurs accordent aujourd'hui un statut peu ou prou scolaire n'ont longtemps pas été perçus par les contemporains comme faisant partie d'un ensemble cohérent »⁶. La plus grande partie de la production imprimée à l'usage des écoles relève en fait de deux grands ensembles : d'une part les alphabets, psautiers et catéchismes d'enfants utilisés dans les petites écoles paroissiales et charitables, proches de la production pieuse avec laquelle ils se confondent souvent, d'autre part les auteurs classiques, grammaires et dictionnaires destinés aux collèges. Au XVIII^e siècle se développe par ailleurs une production pédagogique diversifiée, autour de jeux alphabétiques et de textes ludo-éducatifs, sur le modèle du *Magasin des enfants* de Madame Leprince de Beaumont ou du *Nouveau Robinson* de Joachim Heinrich Campe⁷. Si certains de ces supports pénètrent dans les salles de classe, leur coût et le rapport individuel à l'élève qu'ils présupposent souvent les réservent dans les faits aux élites sociales, à l'éducation au for privé ou aux pensionnats des collèges les plus prestigieux.

Cette dispersion institutionnelle et sociale a-t-elle constitué un obstacle à la catégorisation commune de ces ouvrages par le marché du livre ? Le XIX^e siècle utilise le terme de *livres classiques* pour désigner les supports de la classe et les lectures récréatives de la jeunesse⁸. L'expression est déjà d'usage courant au XVIII^e siècle, quoiqu'elle ne soit pas encore entrée dans les dictionnaires⁹. Avec ses nombreuses variations (« livres servant à l'instruction de la jeunesse », « livres qui servent aux escoliers et aux maistres », « livres qui sont d'un usage ordinaire dans les classes » ou « livres d'étude »), on la retrouve dans la réglementation de la Librairie, dans les statuts des métiers du livre, mais aussi dans les doléances des libraires et dans les sentences des procès des premières décennies du XVIII^e siècle. Elle renvoie à un ensemble relativement plastique, variant en fonction des impératifs du moment. Le plus souvent centrée autour des auteurs de l'Antiquité et des instruments latins à l'usage des petites classes des collèges, l'expression embrasse parfois plus largement, des alphabets aux textes travaillés par les élèves plus âgés. Son unité réside ailleurs, dans la préoccupation commune de protéger l'accès du plus grand nombre à ces productions qui, si modestes soient-elles, constituent le « pain quotidien des libraires de France »¹⁰. La définition de ce socle commun est d'autant plus cruciale dans les années 1680-1730 que c'est le moment d'un important tour de vis réglementaire de la part de la monarchie, qui redéfinit les conditions de l'exercice des métiers et de la production imprimée.

⁵ Jean Glénisson, « Le livre pour la jeunesse », in R. Chartier, H.-J. Martin (éd.), *Histoire de l'édition française. 3. Le temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1985, p. 461-489, p. 461.

⁶ Alain Choppin, « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », *Histoire de l'éducation*, 2008, 117, p. 7-56, p. 9.

⁷ Dominique Julia, « Livres de classe et usages pédagogiques », in R. Chartier, H.-J. Martin (éd.), *Histoire de l'édition française, 2. Le livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Fayard et Cercle de la Librairie, [1984] 1990, p. 615-654.

⁸ Sur les acceptions de l'expression au XIX^e siècle, Alain Choppin, Martine Clinkspoor, *Les manuels scolaires en France. Textes officiels 1791-1992*, Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1993.

⁹ Les dictionnaires de Furetière et de Richelet associent uniquement l'adjectif au nom d'« auteur », l'expression désignant alors les « auteurs qu'on lit dans les classes, dans les écoles, ou qui y ont grande autorité ».

¹⁰ Suivant l'expression du libraire parisien Antoine Vitré, dans un mémoire adressé au lieutenant général de police La Reynie (BnF, ms. fr. 21747, fol. 14, sans date, mais entre 1667 et 1674).

Ces épisodes mettent en évidence combien la catégorie des livres classiques est avant tout un regroupement commandé par un ensemble de déterminations historiquement situées, une catégorie de l'ordre des livres tel que l'a défini Roger Chartier¹¹. De cette étiquette, il s'agira de comprendre les usages et de mesurer la plasticité aux évolutions du métier de libraire et des pratiques pédagogiques à la veille de la Révolution. La seule manière d'enquêter précisément sur cette catégorie de l'entendement professionnel est de retourner au plus près du marché, saisi à travers l'étude des instruments commerciaux. Parce que le catalogue est un instrument d'ordonnement des choses gouverné par le souci de bien vendre, il reflète à la fois un système de pensée – les catégories opératoires dans la Librairie de l'époque – et une stratégie commerciale, adaptée à ce que le libraire se représente des attentes et des besoins de sa clientèle. Il permet ainsi d'échapper à une représentation anhistorique des catégories bibliographiques, indifférente aux conditionnements sociaux, matériels et intellectuels contemporains¹². Il donne au contraire les moyens de comprendre pourquoi, au milieu du XVIII^e siècle, certains libraires parisiens ont inscrit dans leurs catalogues la catégorie de « livres à l'usage des collèges » et « des écoles » et pourquoi, quelques décennies plus tard, l'émergence d'une autre catégorie, celle des « livres d'éducation », a marqué un nouvel ajustement de l'ordre des livres à l'évolution des réflexions et des consommations éducatives.

Signaler le fonds scolaire : l'invention des rubriques « à l'usage des écoles » et « des collèges ».

Dès la fin du XVII^e siècle, les libraires utilisent les catalogues pour mettre en évidence leur fonds scolaire. La manière est souvent très sommaire : la faible valeur du matériau ne justifie pas un investissement formel plus poussé. C'est souvent par un simple avertissement final que le lecteur est averti de la présence d'ouvrages pédagogiques. Au début des années 1690, Urbain Coustelier, un libraire parisien particulièrement proche des Ursulines, la principale communauté enseignante féminine du royaume, indique que l'on trouvera chez lui, entre autres choses, « des instructions pour la jeunesse de différentes personnes, des livres pour leur apprendre à lire en latin et en françois comme on enseigne aujourd'hui dans les couvents, communautez et écoles de Paris »¹³. Cette publicité pour le fonds scolaire d'un libraire peut également prendre la forme d'une liste plus structurée, que l'on trouve imprimée à la fin de certains ouvrages pédagogiques : l'information se trouve ainsi directement mise entre les mains des intéressés, à moindre frais. À la fin de son édition latine de Cornelius Nepos publiée en 1709, Jean-Baptiste Brocas avertit que « le libraire qui a fait imprimer ce livre, vend aussi tous les livres et feuilles nécessaires aux étudiants » et en présente quelques titres

¹¹ Roger Chartier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992, p. 7.

¹² Dans le même sens, Valérie Neveu, « La place de la Théologie dans les classifications bibliographiques françaises (XVII^e-XVIII^e siècles) », halshs-00476355, version 1 [consulté le 07/07/14], ainsi que les travaux de Philippe Olivera, notamment « Catégories génériques et ordre des livres : les conditions d'émergence de l'essai pendant l'entre-deux-guerres », *Genèses*, 2002, 47, p. 84-106 et « Qu'est-ce que la « littérature générale » ? La culture lettrée au prisme du marché du livre de la première moitié du XX^e siècle », *Revue de synthèse*, 6^e série, 2007, n° 1-2, p. 27-49.

¹³ *Cat. libr.* n° 650. Sur les relations de Coustelier avec les Ursulines, Emmanuelle Chapron, « Écoles charitables et économie du livre au XVIII^e siècle : les livres à l'usage des élèves des ursulines », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012, 59, p. 33-49.

(Justin, les fables de Phèdre, trois volumes de Cicéron) [ill. 1]. Dans l'édition des œuvres de Sulpice Sévère publiée en 1714, le même *Avertissement* se présente désormais sous la forme d'un petit catalogue d'une vingtaine d'ouvrages, textes classiques, méthodes pour l'étude des auteurs latins et recueils de maximes bibliques à usage scolaire [ill. 2]. Dans les deux cas, ces catalogues sommaires ont été directement imprimés à la suite du texte de l'ouvrage et n'en sont donc pas détachables, même s'il n'est pas exclu qu'ils aient pu circuler aussi de manière indépendante. Les frères Jean et Joseph Barbou, qui occupent rue Saint-Jacques une boutique voisine de celle de Brocas, font de même : leur édition de 1722 du *Gradus ad Parnassum* se referme sur un catalogue choisi de livres scolaires. La liste n'est pas autrement intitulée que « catalogue des livres imprimés chez J. & J. Barbou frères » [ill. 3]. La nature de l'ouvrage qui la renferme et l'adresse à « messieurs les professeurs, maîtres de pensions et libraires des provinces » qui la complète, rendent inutiles une détermination plus précise.

Ill. 1. *Aemilius Probus, seu Corn. Nepos, de vita excellentium imperatorum. Edition novissima...*, Lutetiae Parisiorum, apud Joannem Baptistam Brocas, 1709 [BnF J-17505].

Ill. 2. *Beati Sulpicii Severi Biturensis episcopi Opera omnia...*, Lutetiae Parisiorum, apud Joannem Baptistam Brocas, 1714 [BnF H-18894]

Ill. 3. *Gradus ad Parnassum...*, Parisiis, sumptibus fratrum Barbou, 1722 [BnF YC-4658].

Ces dispositifs renvoient à la modalité la plus archaïque de la publicité des livres, qui se déploie d'abord dans les interstices de la production imprimée, sur des chutes de papier, en bas de page ou au verso d'un feuillet resté vierge¹⁴. À une exception près, sur laquelle on reviendra, ce n'est qu'au milieu du XVIII^e siècle que le livre scolaire commence à faire l'objet de rubriques spécifiques à l'intérieur même des catalogues de librairie. Prenons la longue série de ceux des Barbou, imprimeurs libraires de Limoges et de Paris qui ont mis leurs presses au service des collèges jésuites de Paris et de la province d'Aquitaine dès le milieu du XVII^e siècle¹⁵. Pendant une vingtaine d'années, leur spécialisation éditoriale ne conduit pas les Barbou à développer un dispositif catalographique particulier. Dans les catalogues des années 1730, les livres scolaires – ceux-là mêmes que l'on trouvait regroupés à la fin du *Gradus* de 1722 – sont mêlés aux autres livres du fonds, présentés par ordre alphabétique. Seul un *Avertissement* situé au bas de la dernière page vient souligner qu'on trouve chez Jean Barbou « tous les livres à l'usage des classes, les feuilles classiques, latines et grecques, les auteurs latins-français et français-latins »¹⁶. Le catalogue produit conjointement par Jean et son neveu Joseph avant 1750, puis celui que Joseph fait paraître seul en 1755, après la mort de Jean, reproduisent la même disposition¹⁷.

Les trois catalogues de 1759 rompent de plusieurs manières avec la tradition de la boutique et affichent clairement l'offre scolaire qui a fait la réputation de la maison. Orné d'un joli titre encadré, le catalogue est désormais d'un format plus petit (in-8°). Après les deux ensembles éditoriaux placés en « vitrine » (la collection des petits classiques in-12 et celle des auteurs *ad usum Delphini*), les ouvrages du fonds sont désormais rangés en rubriques thématiques, des

¹⁴ *Books for Sale...*, p. viii.

¹⁵ Paul Ducourtieux, *Les Barbou, imprimeurs. Lyon, Limoges, Paris (1524-1820)*, Limoges, veuve H. Ducourtieux, 1896.

¹⁶ *Cat. libr.* n° 139.

¹⁷ *Cat. libr.* n° 140 et 142.

« orateurs et historiens » aux « livres de piété »¹⁸. Les livres d'assortiment, qui suivent, restent présentés alphabétiquement. Il existe désormais une rubrique de « livres à l'usage des classes et des pensions » placée à la fin du catalogue [ill. 4]. L'avertissement final est maintenu, mais ne concerne plus que les feuilles classiques : « On trouve chez le même libraire différents traités de Cicéron, Ovide, Phèdre, Virgile, Homère, Démosthène, Isocrates, &c. en feuilles in-4° à l'usage des collèges et des pensions »¹⁹. Celles-ci montent à leur tour en grade : à partir du catalogue de 1761, elles font l'objet d'une rubrique particulière, intitulée « catalogue de différents traités des auteurs grecs et latins »²⁰.

Ill. 4. *Catalogue des livres qui se débitent chez J. Barbou, libraire-imprimeur...*, A Paris, 1759 [BnF Delta-112].

La position de ces deux rubriques scolaires à l'intérieur du catalogue n'est pas indifférente. D'une part, leur situation *après* les livres d'assortiment, alors qu'il s'agit d'ouvrages de fonds, montre qu'il ne s'agit pas d'un regroupement thématique comme les autres. Les livres y sont définis par leurs destinataires plus que par leur contenu ; c'est une catégorie commerciale, plus qu'intellectuelle. Elle ne doit rien à la classification dite « des libraires de Paris », dont les libraires se servent souvent pour organiser leurs rubriques thématiques. Elle s'inspire plus certainement d'une autre catégorie traditionnelle des catalogues de librairie, celle des usages religieux. Ces « livres servans à l'Église appelez communément Usages », comme les désigne le catalogue de Louis Josse en 1706, peuvent être déclinés par communauté : « Usages des carmélites », « des religieuses ursulines », etc.²¹. Dans les catalogues de la seconde moitié du XVIII^e siècle, ils apparaissent plus fréquemment comme « livres à l'usage » de tel diocèse ou de telle communauté religieuse. La déclinaison scolaire de cette catégorie religieuse marque également une certaine proximité dans la représentation de ces deux marchés, considérés par les libraires comme relativement normés et captifs.

La position de ces rubriques en fin de catalogue appelle une seconde remarque. Les dernières pages du catalogue sont, autant que les premières, un objet de consultation particulièrement facile pour le lecteur. Il ne faut pas y voir un lieu de relégation mais plutôt une vitrine alternative, moins noble que la première mais tout aussi importante commercialement. C'est d'ailleurs à cette place que la rubrique « Nouveautés » est ajoutée en 1764. Si cet emplacement se justifie dans ce cas par sa commodité typographique, il éclaire *a posteriori* l'importance de celui qu'occupaient précédemment les ouvrages scolaires.

Les Barbou ne sont pas les seuls à rassembler leurs livres scolaires dans une rubrique particulière. On trouve dès 1758 un dispositif semblable chez leur concurrent Paul-Denis Brocas. On a vu que son père, Jean-Baptiste Brocas, avait coutume d'insérer des catalogues choisis à la fin de ses ouvrages scolaires, mais on n'a pas connaissance de catalogue complet de sa boutique. La coïncidence de la première occurrence connue de ces rubriques « à l'usage

¹⁸ Les rubriques (qui inversent pratiquement le système dit « des libraires de Paris ») sont les suivantes : Orateurs et historiens, Poètes latins et grecs, Poètes français, Dictionnaires, Histoire, Romans, Théologie et jurisprudence, Saints Pères, Sermons, Livres de piété. Sur les deux ensembles placés « en vitrine », Guillaume Flamerie de Lachapelle, « La Collection des auteurs latins (dite Collection Barbou), émule des Elzevier dans la France du XVIII^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, 2009, 126, p. 151-189 et Catherine Volpilhac-Augier (dir.), *La collection Ad usum Delphini : l'Antiquité au miroir du Grand Siècle*, Grenoble, ELLUG, 2000.

¹⁹ *Cat. libr.* n° 145.

²⁰ *Cat. libr.* n° 144. Elle est d'abord paginée séparément, puis dans la continuité du catalogue.

²¹ *Cat. libr.* n° 1668.

des collèges », chez Brocas (1758) et chez Barbou (1759), est troublante. À moins qu'elle ne soit infirmée par d'autres découvertes, elle illustre la réactivité dont les rivaux font preuve dans la compétition qu'ils se livrent auprès de la clientèle des collèges. Dans les deux cas, l'innovation serait le fait d'un « héritier » associé depuis longtemps à la conduite des affaires, mais récemment investi de la responsabilité de l'entreprise familiale, libre donc de faire évoluer la tradition paternelle en matière de catalographie. Joseph Barbou gère pratiquement la librairie de son oncle depuis sa crise d'apoplexie en 1745 et lui succède à sa mort en 1752. Paul-Denis Brocas est reçu libraire en 1754, à la mort de sa mère. Il poursuit la production familiale de textes et de manuels classiques et publie plusieurs catalogues de son fonds et de ses assortiments. Dans le premier, qui paraît en 1758, il place une longue rubrique de « Livres à l'usage des collèges ». Il annonce qu'il tient également dans sa boutique « toutes sortes de feuilles, tant grecques que latines, à l'usage des collèges », dont il constitue par la suite une rubrique particulière dans le catalogue, de la même manière que Joseph Barbou²².

Ce type d'investissement reste malgré tout peu fréquent. À côté de Brocas et de Barbou, seul Pierre-Michel Nyon semble s'y être prêté, une génération plus tard. Encore peut-on dire qu'il reprend en cela une tradition familiale, puisque Nyon est le gendre et le successeur de Denis-Jean Aumont, frère et ancien associé de la veuve Brocas²³. Cela ne signifie pas que les autres libraires n'aient pas de livres de fonds à l'usage des collèges, mais leur mise en évidence dans le catalogue se fait plus sommairement, par des regroupements informels ou un signalement de dernière page. En 1781, la veuve Hérissant avertit simplement que « l'on trouve aussi chez la même libraire, la Méthode de Tricot, le Rudiment, l'Apparat Royal, le Dictionnaire de Lallemand, de Boudot, de Restaut, et autres », alors qu'elle prend la peine de constituer, comme on le verra, une rubrique de « Livres à l'usage des écoles »²⁴. Même des libraires très proches du monde des collèges ne jugent pas toujours opportun d'individualiser cette partie de leur fonds. Chez Jean-François Colas en 1785, les livres d'éducation et même les nombreuses feuilles classiques in-4° sont insérés dans l'ordre alphabétique général. « Le même libraire tient un assortiment général de tous les livres à l'usage des collèges », avertit-il par ailleurs²⁵. C'est à une publicité plus ciblée que Colas réserve ses efforts, en insérant à la fin de certains volumes scolaires un petit *Catalogue de livres classiques*, selon une pratique dont on a vu l'ancienneté, mais qui récupère désormais la terminologie des catalogues de boutique²⁶.

Relativement plus nombreux et plus précoces sont les libraires qui inscrivent dans leurs catalogues une rubrique de « livres à l'usage des écoles ». Le catalogue de la veuve Oudot, au début des années 1720, représente en ce sens un investissement de forme particulièrement précoce et radical, puisque c'est par cette rubrique que s'ouvre le catalogue, qui n'en contient pas d'autres [ill. 5]²⁷. Comme les livrets de la Bibliothèque bleue (qui font l'objet d'une pareille mise en scène dans un autre catalogue de la librairie), les livres destinés aux petites

²² *Cat. libr.* n° 460.

²³ Anne Aumont s'associe en 1741 à son jeune frère Denis-Jean Aumont. L'association est reconduite en 1750 et dissoute en 1754 à la mort de la veuve (Frédéric Barbier, Sabine Juratic, Annick Mellerio, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789. A-C*, Genève, Droz, 2007).

²⁴ *Cat. libr.* n° 1491.

²⁵ *Cat. libr.* n° 624.

²⁶ Par exemple dans les *Historiae romanae res memorabiles ex scriptoribus illustribus collectae* publiées en 1780.

²⁷ *Cat. libr.* n° 2316.

écoles constituent l'identité marchande de la boutique²⁸. La rubrique apparaît chez des libraires plus nombreux dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, classiquement placée en fin de catalogue, chez Claude-Jean-Baptiste Hérissant puis sa veuve à partir de 1748, Charles-Pierre Berton dès 1767, Théophile Barrois en 1781, Pierre-Michel Nyon en 1788 – le seul à disposer de rubriques pour les deux niveaux scolaires dans son catalogue²⁹. Plus modestes que les rubriques à l'usage des collèges, elles comprennent généralement un ensemble d'alphabets, de psautiers, de catéchismes et de civilités. La petitesse du matériau n'empêche pas un véritable souci de mise en forme, comme chez la veuve Hérissant, qui reclasse la rubrique constituée par son défunt mari. Chez Claude-Jean-Baptiste Hérissant et chez son fils du même prénom, la rubrique s'ouvre au milieu du XVIII^e siècle par l'*Histoire abrégée de l'Ancien Testament* et les *Règles chrétiennes... dressées en faveur des enfans qui se font instruire dans les écoles chrétiennes* ; elle se poursuit avec les différentes sortes de psautiers, d'alphabets (amples et minces, latins et français) et de catéchismes, pour finir avec les civilités puérides [ill. 6]³⁰. Lorsque la veuve de Claude-Jean-Baptiste II lui succède en 1775, elle réorganise la rubrique par ordre alphabétique : d'abord les alphabets, du plus coûteux au plus modeste, puis les catéchismes, la civilité, enfin les ouvrages pieux, psautiers et règles chrétiennes [ill. 7]³¹.

Ill. 5. *Catalogue des livres qui se vendent en la boutique de la veuve de Nicolas Oudot* [Paris, veuve Oudot, 1722 ou 1723] [BnF, Rés. Q 979(2)]

Ill. 6 et 7. *Catalogue des livres qui se vendent chez Cl. Herissant, imprimeur-libraire...* [Paris, Cl. Hérissant, 1748-1749] [BnF Q 8988] et *Catalogue des livres qui se trouvent chez la Veuve Hérissant, imprimeur libraire...* [Paris, Veuve Hérissant], 1776 [BnF Q 8991].

Quatre enseignements nous semblent pouvoir être tirés de cette invention, au milieu du XVIII^e siècle, des rubriques de catalogue « à l'usage des écoles » et « des collèges ». Celles-ci mettent d'abord en évidence le travail de mise en forme d'une catégorie dont on trouve l'expression dès la fin du XVII^e siècle, mais dont les frontières restaient souvent tacites ou plastiques : les avertissements finaux au contenu implicite sont convertis en listes d'ouvrages. Celles-ci sont d'abord imprimées à la fin des manuels scolaires, puis dans les catalogues, marquant ainsi l'autonomisation croissante des instruments commerciaux, appelés à circuler de manière indépendante de leur objet³². La manière dont ces rubriques sont intégrées aux catalogues signale en troisième lieu cette catégorie comme pratique et non intellectuelle, liée à un marché et non à une place dans la classification des savoirs. La dichotomie renforcée entre les livres destinés d'une part aux collèges, d'autre part aux écoles, vient à l'appui de cette hypothèse. Enfin, le petit nombre de libraires qui investissent dans ce genre de rubriques, alors que le livre scolaire est une des productions les plus répandues sous les presses du

²⁸ Robin Myers, Michael Harris et Giles Mandelbrote évoquent « the mixed uses of marketing, both as product information and as a means of expression of trade identity and commercial rivalries » (*Books for Sale...*, p. vii).

²⁹ *Cat. libr.* n° 202 (Barrois), 339 (Berton), 1467 (Hérissant), 2279 (Nyon).

³⁰ *Cat. libr.* n° 1467 à 1470, pour la période 1748-1759.

³¹ *Cat. libr.* n° 1489 à 1491.

³² Sur la diversification des instruments commerciaux du marché du livre, Véronique Sarrazin, « L'affichage des prix et la promotion des livres dans les annonces de librairie au XVIII^e siècle », in *Le livre entre le commerce et l'histoire des idées...*, p. 103-126.

royaume, rend visible la mise en place de spécialisations sectorielles, mais surtout d'identités marchandes construites autour de la collaboration avec les établissements scolaires³³.

La « révolution pédagogique » au prisme des catalogues.

En l'absence d'instances supérieures de validation des ouvrages utilisés dans les classes et de directives uniformes en la matière, la composition des rubriques classiques est laissée à l'appréciation des libraires. Ils y incluent une partie des livres de leurs fonds, en fonction de critères dont on peut penser qu'ils correspondent à la pratique pédagogique la plus répandue dans les établissements parisiens. De fait, l'analyse de ces rubriques met en évidence la très forte unité intellectuelle et formelle qui gouverne leur composition, au moins au début de la période.

Prenons les premières rubriques de « livres à l'usage des collèges » que nous connaissons, celles que publient Paul-Denis Brocas en 1758 et Joseph Barbou en 1759. Elles sont d'une ampleur équivalente (autour de 150 notices). Les auteurs grecs et latins représentent plus de la moitié de l'offre, le reste étant constitué d'ouvrages pieux (Bible, Imitation de Jésus, catéchisme de Canisius) et d'instruments latins (grammaires, dictionnaires), en partie communs aux deux catalogues. Dans les deux, on note également la prédominance des petits formats (84 % des ouvrages sont de format inférieur ou égal à l'in-12) et, corrélativement, des prix modiques (65 % coûtent moins de 2.10 l. chez Barbou, 72 % chez Brocas)³⁴. Les rubriques trouvent ainsi leur unité dans une pratique de l'enseignement attachée aux humanités classiques, mais également dans le présupposé éditorial que de petites mains appellent de petits livres et dans l'impératif marchand de fournir des livres à bas prix aux familles des écoliers.

Sur la durée, on constate un renouvellement à la marge, mais constant, du matériau. Les quinze catalogues produits par Barbou entre 1759 et 1787 permettent de mesurer l'ampleur et le rythme des évolutions. Dans l'intervalle de deux ou trois ans qui sépare chaque catalogue, moins d'un cinquième de la rubrique est renouvelé, par suppression, ajout ou mise à jour de références³⁵. L'expulsion des jésuites, qui met fin à une collaboration de près d'un siècle et demi entre la famille et la Compagnie, se fait sans plus de bouleversements. De ce fait, en moins de trente ans, sous des abords apparemment inchangés, le catalogue s'est renouvelé en profondeur. Les auteurs classiques représentent toujours plus de la moitié de l'offre, mais leur nombre a diminué³⁶. Le libraire propose toujours Horace, Juvénal et Térence dans les éditions expurgées du jésuite Joseph de Jouvençy (1643-1719), mais désormais Cornelius Nepos, Florus et Velleius Paterculus dans les traductions de l'abbé Armand-Laurent Paul (1740-

³³ Sur la production scolaire, Claude Lannette-Claverie, « La librairie française en 1700 », *Revue française d'histoire du livre*, 1972, n° 3, p. 3-43.

³⁴ Le prix moyen de l'in-12 au milieu du XVIII^e siècle, autour de 2.10 l., représente tout de même le double du salaire de base de l'ouvrier parisien (Michel Marion, « Approches du prix du livre au XVIII^e siècle », in F. Barbier, S. Juratic, D. Varry (dir.), *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 347-356).

³⁵ Les ajouts ne sont pas forcément des nouveautés de librairie : il peut s'agir de titres précédemment présents dans le fonds et nouvellement introduits dans la rubrique. Ainsi le *Candidatus rhetoricæ* de Pomey revu par Jouvençy est édité depuis 1712 par Jean Barbou, mais il n'entre dans la rubrique qu'en 1766.

³⁶ Sur les 28 auteurs classiques présents dans le catalogue de 1759, huit ont disparu en 1787 (Aphronius, Elien, Hérodien, Lucain, Lucien, Martial, Silius Italicus, Stace), tandis que Perse et Quintilien ont fait leur apparition.

1809). Ces ouvrages montrent combien le modèle éditorial a changé : le texte classique y est chapitré, la traduction française posée en regard du texte latin, la vie de l'auteur et les notes explicatives sont en langue vernaculaire. Parmi les grammaires et les dictionnaires (30 % de la rubrique), certaines références sont inusables, même si là encore, l'espace graphique s'est adapté au déclin de la latinité dans les collèges : le *Gradus ad Parnassum*, le *Despautère* de Behourt, l'*Appendix de Diis et heroibus*, la grammaire grecque de Clénard revue par Labbé, etc.³⁷. Les grammaires grecques moins nombreuses (le catalogue de 1759 en comptait encore trois) ont laissé place à la grammaire française de Wailly et à son abrégé. Mais les auteurs « modernes » sont toujours absents, à l'exception d'Érasme et de Mathurin Cordier en latin. Il faut attendre le dernier catalogue de Barbou, en 1787, pour voir entrer la *Rhétorique française* de Crevier et les fables de Jean de La Fontaine en parallèle de celles de Phèdre. Enfin, les éditions bibliques sont moins nombreuses mais la part de la religion ne varie pas (autour de 14 %) car le catalogue accueille désormais différentes éditions des *Selectae e veteri (et e novo) Testamento historiae*.

En quoi cette offre correspond-elle à la pratique des collèges de la fin du XVIII^e siècle ? On peut la comparer avec d'autres types de documents : d'une part, les programmes d'étude des établissements d'éducation, d'autre part, les achats réellement effectués par les enfants. Le *Catalogue des livres classiques du collège d'Auvergne de MM. les prêtres de l'Oratoire, pour l'année 1788, que l'on trouve chez Martin Dégoutte, imprimeur libraire* présente, classe par classe, les livres dont les élèves du collège oratorien de Riom devaient théoriquement se munir pour poursuivre leurs études dans l'établissement. Le tableau qui en ressort diffère peu de l'offre proposée par Barbou dans son dernier catalogue, à l'exception d'un point. Le cartable des collégiens riomois devait contenir des textes d'auteurs français que le libraire parisien n'a pas encore intégrés dans sa rubrique scolaire : les *Fables* de La Fontaine, mais également les *Satyres* et l'*Art poétique* de Boileau, les *Œuvres* de Jean-Baptiste Rousseau, ainsi que la *Géographie* de l'abbé Le François. Le même écart se retrouve dans les achats de livres des boursiers irlandais fréquentant le collège des Grassins. Les factures présentées entre 1774 et 1779 par le maître de pension Lucas et par le libraire Brocas comportent des auteurs classiques, des grammaires, mais également des textes français : les *Fables* de La Fontaine, le *Dialogue des morts* de Fénelon, le *Petit carême* de Massillon, les oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier, la *Henriade* de Voltaire, le poème sur la religion et la grâce de Racine fils, des œuvres choisies de Rousseau, ainsi qu'un *Tableau de l'histoire de France* en deux volumes et une *Histoire universelle* de Bossuet³⁸. Dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, la « classicisation » de ces auteurs français est portée par les transformations dans la didactique du latin (qui encouragent à accoler aux auteurs classiques leurs « équivalents » vernaculaires) et par l'introduction des premiers exercices de composition française au

³⁷ Jean Hébrard, « L'évolution de l'espace graphique d'un manuel scolaire: le Despautère de 1512 à 1759 », *Langue française*, 1983, 59, p. 68-87. Emmanuelle Chapron, « Le *Gradus ad Parnassum* : pratiques éditoriales et usages familiers d'un dictionnaire poétique latin (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Bulletin du bibliophile*, 2013, n° 2, p. 289-309.

³⁸ Archives nationales, H⁵ 3648, factures du 22 octobre 1774 (Lucas), 18 janvier (Brocas). Brocas fournit également beaucoup de livres aux pensionnaires du collège Louis-le-Grand, mais les factures ne sont malheureusement pas détaillées (H³ 2451, pour les années 1765-1773).

collège³⁹. Alors qu'il fait au quotidien l'expérience de ces évolutions pédagogiques, le libraire n'adapte pas en conséquence la présentation de son catalogue. La rubrique reste fidèle à une conception ancienne du collège comme « pays latin »⁴⁰.

La relative inertie des libraires de la rue Saint-Jacques, principaux fournisseurs des collèges du Quartier Latin, ressort encore mieux de la confrontation avec deux de leurs plus jeunes confrères, Pierre-Michel Nyon et Jean-François Royez. Nyon est lui aussi un héritier, mais d'une génération postérieure. Né vers 1746, deuxième fils du libraire Jean-Luc II Nyon, il est reçu comme libraire en 1773 et épouse en 1776 la fille du libraire Denis-Jean Aumont, dont il rachète le fonds la même année. Il est installé au premier pavillon du collège Mazarin, qui avait déjà été occupé par son père et son grand-père : c'est un emplacement stratégique pour le débit des livres, car le collège est le plus fréquenté de la capitale, avec une population courante de 1200 élèves⁴¹. L'investissement des Nyon dans le livre pédagogique est cependant moins important que celui des Brocas et des Barbou et c'est la troisième génération, Pierre-Michel et son frère aîné Jean-Luc III, qui s'impose véritablement dans le champ. En 1777, ce dernier est choisi par l'administration royale pour éditer et distribuer le *Cours d'études à l'usage des Écoles royales militaires*⁴². En 1788, son cadet publie un catalogue de son fonds de librairie en y incluant une rubrique de « Livres à l'usage des collèges », une liste de « différents traités grecs » (feuilles classiques) et une rubrique de « Livres à l'usage des écoles »⁴³. La rubrique relative aux collèges ressemble formellement à celles de Barbou et de Brocas (même ampleur, avec 142 références, même prédominance des petits formats et des petits prix), mais inclut désormais livres de fonds et d'assortiment, et témoigne des évolutions pédagogiques récentes. Les auteurs classiques représentent désormais moins de la moitié de l'offre, les ouvrages religieux à peine un dixième, moins que les instruments français : auteurs (La Fontaine, la *Henriade* de Voltaire, les œuvres choisies de Boileau et de Rousseau, les oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier), grammaires françaises de Restaut, Wailly et Devienne avec leurs abrégés, rhétorique de Crevier et tropes de Dumarsais, et même une *Histoire de France abrégée*.

Le corps du catalogue contient encore d'autres ouvrages pédagogiques qui n'apparaissent pas dans les rubriques scolaires. Il se confirme que ces dernières n'ont pas vocation à rassembler tous les livres d'éducation, mais à fournir aux établissements une liste de fournitures courantes. Certaines nouveautés pédagogiques font l'objet d'un investissement supplémentaire de la part du libraire, sous la forme d'un argumentaire de vente développé dans le catalogue. Ainsi, le *Dictionnaire des faits et dits mémorables de l'histoire ancienne et moderne* de La Croix (Paris, Vincent, 1768),

³⁹ André Chervel, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz, [2006] 2008, p. 421-430.

⁴⁰ Marie-Madeleine Compère, *Du collège au lycée (1500-1850). Généalogie de l'enseignement secondaire français*, Paris, Gallimard, 1985.

⁴¹ Marie-Madeleine Compère, *Les collèges français, 16^e-18^e siècles. Répertoire. 3. Paris*, Paris, INRP, 2002, p. 247.

⁴² Sur cette entreprise, D. Julia, « Livres de classe et usages pédagogiques... », p. 645-649 et Emmanuelle Chapron, « Des livres « pour l'usage de l'École royale militaire » : choix pédagogiques et stratégies éditoriales (1751-1788) », *Histoire, économie, société*, 1, 33, p. 3-16.

⁴³ *Cat. libr.* n° 2279.

« composé pour l’instruction de la jeunesse, réunit le double avantage de rappeler à la mémoire les événements les plus remarquables de l’histoire tant ancienne que moderne, dont la recherche exigerait de parcourir grand nombre d’historiens, dont la plupart sont très volumineux ».

La *Nouvelle méthode pour apprendre à lire et à écrire correctement la langue française* de Charles-Jean-Baptiste Devienne (Paris, P. M. Nyon, 1782), qui explique et développe avec précision toutes les difficultés de la langue, a « été adoptée dans plusieurs collèges, maisons d’éducation, par plusieurs instituteurs, etc. ». Cet effort publicitaire accompagne probablement l’élargissement de l’espace de diffusion du catalogue auprès d’un plus large public bourgeois. Il contribue dans le même temps à rendre visible la compétence bibliographique et pédagogique du libraire, capable d’orienter les parents et les instituteurs dans la production contemporaine.

III. 8. *Catalogue des livres qui se trouvent chez P. M. Nyon le jeune...*, A Paris, [P. M. Nyon], 1788 [BnF Q 9138]

S’il accompagne les évolutions pédagogiques à l’œuvre dans les établissements scolaires, le catalogue de Nyon se situe formellement dans la continuité de ses prédécesseurs et concurrents, Brocas et Barbou [ill. 8]. Celui que le libraire Jean-François Royez fait paraître presque au même moment, en 1787, marque en revanche une rupture franche avec les précédents⁴⁴. Fils d’un mercier de Cambrai, Royez est un nouveau venu dans le monde de la librairie. Il est également plus jeune que les précédents : né vers 1757, il fait commerce de livres depuis 1784 et n’est officiellement reçu qu’en 1786. Les quelque quatre-vingts ouvrages qu’il fait paraître dans les années qui précèdent la Révolution révèlent un homme attentif aux modes littéraires et aux débats d’actualité⁴⁵. Installé quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, donc relativement proche du Palais, Royez semble s’être d’abord fait une spécialité des livres sur « la politique, l’administration, les finances, le commerce et les négociations », dont il fait paraître un catalogue particulier en 1787⁴⁶. Point de grands recueils, mais des textes marqués par le souci des réformes économiques, politiques et sociales, du service des hôpitaux à la traite négrière, en passant par les pensions de veuvage ou le patriotisme commercial. Ces « coups de pattes », pour reprendre le titre de l’un de ces ouvrages, ne sont pas sans danger : en 1787, Royez est temporairement interdit d’exercice pour avoir diffusé des *Instructions sur les Assemblées nationales* imprimées sans autorisation⁴⁷.

Si Royez n’a aucun rapport institutionnel avec le monde de l’éducation, la décision de faire paraître en 1787 un *Choix méthodique de livres sur l’éducation* n’est dissonante qu’en apparence. L’éducation participe en effet de ces « établissements ou réformes utiles à

⁴⁴ *Cat. libr.* n° 2619 et 2620, qui diffèrent légèrement.

⁴⁵ Il édite différents ouvrages relatifs au magnétisme animal (1784) et de vulgarisation scientifique. La plus grande partie de sa production éditoriale touche aux belles-lettres, dont des poèmes érotiques et les *Lettres de Charlottes pendant sa liaison avec Werther* (1787).

⁴⁶ *Cat. libr.* n° 2621.

⁴⁷ Arrêt du Conseil d’Etat du Roi du 15 février 1787. *Les coups de patte du frère Nicolas, ou le Réformateur français*, Paris, Royez, 1787.

l'humanité, au bien d'un État, et au bonheur des hommes en général », auxquels il consacre l'année suivante une *Notice de livres*⁴⁸. Le catalogue de 1787 constitue en lui-même un véritable manifeste pédagogique [ill. 9]. Destiné à l'éducation des deux sexes, depuis le premier âge et dans les différents états de la vie, il inclut jusqu'à une forme d'éducation permanente, « politique, civile et nationale » tout à fait congruente au cœur de commerce du libraire. Les 180 références y sont distribuées « sous des divisions qui suffisent pour indiquer l'ordre dans lequel on peut s'en servir ». Dans cet ordre « simple et naturel », inspiré de la philosophie sensualiste, les transitions d'une étape à l'autre sont explicitées par le libraire-pédagogue. L'*Éducation physique ou corporelle des enfans* conduit de l'allaitement maternel aux exercices du corps – le ton est donné. Pour la période de l'*Éducation des yeux ou par les yeux*, des livres d'images bibliques, historiques ou botaniques sont proposés aux parents, en se limitant à « ce qui peut être compris par les enfans à la seule indication du doigt d'un maître, ou de toute autre personne ». La rubrique suivante concerne les caractères alphabétiques, « qui représentent les objets à l'esprit comme le dessin les représente aux yeux ». À ces jeux syllabiques et typographiques parfois très coûteux succèdent l'*Éducation de l'âme, ou religion*, c'est-à-dire les instructions chrétiennes ; puis l'*Éducation du cœur, ou morale* ; la *Morale mise en action* par des fables, contes moraux, dialogues, petits drames et conversations ; enfin l'*Éducation de l'esprit*, qui couvre un vaste champ, langues, histoire et sciences. L'*Éducation particulière des deux sexes et préparatoire à différens états de la vie* renferme des ouvrages non élémentaires relatifs aux différentes professions (Église, commerce, armée, etc.). Enfin, deux rubriques concernent l'éducation des adultes : l'*Éducation de l'âge mûr*, qui renferme des œuvres morales et distrayantes, et l'*Éducation politique, civile et nationale*, dominée par les traités et plans pédagogiques. C'est cette dernière rubrique qui donne la clé de l'ensemble, puisque Royez s'est probablement inspiré de cette littérature pour composer sa « bibliothèque idéale de l'enfance », plus séduisante que pratique.

III. 9. *Choix méthodique de livres sur l'éducation...* [Paris, Royez, 1787] [BnF 4° Q10A 278]

Cette bibliothèque se présente comme la pointe avancée de l'édition pédagogique de la fin du XVIII^e siècle. On en retrouve les pièces maîtresses que sont le bureau typographique de Dumas ou les « nouveaux classiques » de la littérature éducative, les *Conversations d'Émilie* de Madame d'Épinay, l'*Ami des enfans* de Berquin, le *Robinson* de Feutry et celui de Campe. Les cours d'études complets (de l'abbé de Condillac, Verdier ou Wandelaincourt) voisinent avec des abrégés et des encyclopédies portatives. Le coût des ouvrages en réserve l'achat aux plus fortunés : si l'on ne considère que la petite centaine de références plus spécifiquement destinées à être manipulées par les enfants, seule une trentaine coûte moins de 2.10 l. Royez ne s'adresse d'ailleurs pas aux « professeurs, maîtres de pension et libraires de province », comme le faisaient les frères Barbou, mais aux « parents et instituteurs », c'est-à-dire à l'éducation domestique ou aux pensions privées qui se développent alors rapidement⁴⁹. À

⁴⁸ *Cat. libr.* n° 2623, incluant quelques traités et supports pédagogiques.

⁴⁹ Philippe Marchand, « Un modèle éducatif original à la veille de la Révolution : les maisons d'éducation particulière », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1975, 22, p. 549-567. Marcel Grandière, « L'éducation en France à la fin du XVIII^e siècle : quelques aspects d'un nouveau cadre éducatif, les maisons

cette clientèle exigeante, il propose un « choix méthodique » de livres, et non un ensemble de titres classés par ordre alphabétique. Une figure nouvelle émerge ainsi, celle du « libraire-instituteur », non seulement pourvoyeur de livres de classe, mais également guide dans une production éditoriale qui ne cesse de se densifier et de se diversifier.

La rupture opérée par le catalogue de Royez ne relève pas seulement des contenus proposés. Elle tient avant tout à la logique qui préside à l'élaboration d'une catégorie de librairie. Le geste de catégorisation n'apparaît plus lié aux besoins pratiques des établissements, mais à un projet philosophique qui traverse l'ensemble des savoirs et les met à contribution, de la médecine à la religion, en passant par la littérature et le dessin. Plus large, le geste n'en est pas plus englobant : de même que les rubriques de Brocas et Barbou demeurent largement fermées aux innovations pédagogiques contemporaines, le choix méthodique de Royez méprise le fonds des livres classiques qui reste pourtant le pain quotidien des jeunes gens. Il faut attendre les premières années du XIX^e siècle pour voir se côtoyer dans les catalogues les fruits de la pédagogie des Lumières et la production de masse pour les écoles, *Adèle et Théodore* et *l'ABC à l'usage des écoles primaires*, comme dans celui de Levrault publié en 1800 [ill. 10] : une union de courte durée, avant que manuels scolaires et littérature enfantine ne soient définitivement séparés dans les catégories de la librairie⁵⁰.

Ill. 10. *Livres concernant l'éducation de la jeunesse, qui se trouvent à Strasbourg chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire*, [Strasbourg, F. G. Levrault, 1800] [BnF, 8° Q10A 305]

d'éducation, 1760-1790 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1986, p. 440-462. Marie-Madeleine Compère, « Les pensions à Paris (1789-1820) », *Revue du Nord*, 1996, 317, p. 823-835.

⁵⁰ *Cat. libr.* n° 1918. Michel Manson, « La librairie d'éducation dans le premier tiers du XIX^e siècle », in J.-Y. Mollier (éd.), *Le commerce de la librairie en France au XIX^e siècle, 1789-1914*, Éditions de l'IMEC et Éditions de la MSH, 1997, p. 271-282.